

## LA LITURGIE ET LES DÉVOTIONS

LORSQUE parut l'encyclique *Mediator Dei*, la première qui ait été consacrée à « la liturgie sacrée » (c'est son titre officiel), beaucoup de liturgistes furent décontenancés en constatant qu'elle parlait des dévotions presque autant que de la liturgie, et pour les défendre contre les empiétements ou le mépris excessifs de celle-ci.

La chose s'explique aisément. *Mediator Dei* répondait, il ne faut pas l'oublier, à un *memorandum* de l'archevêque de Fribourg-en-Brisgau hostile au mouvement liturgique allemand, qu'il accusait en particulier de vilipender des dévotions vénérables. *Mediator Dei*, sans accepter ce réquisitoire, bien loin de là, l'a pris cependant comme point de départ, et n'est pas sans garder quelque trace de ses aigreurs.

Ensuite *Mediator Dei* est une encyclique, c'est-à-dire un document destiné à l'univers catholique tout entier. Elle ne s'adresse pas seulement aux quelques nations qui bénéficiaient alors d'un véritable renouveau liturgique, mais aussi à celles, beaucoup plus nombreuses, où ce renouveau n'avait même pas commencé. Là, ce sont les dévotions qui soutiennent et réchauffent quotidiennement la vie des chrétiens. Les détourner des dévotions alors que la liturgie leur est encore étrangère et rébarbative aurait pu aboutir à créer un vide catastrophique. Il valait donc mieux les exhorter à purifier et à vivifier les dévotions régnantes par le contact avec une liturgie progressivement découverte et assimilée.

Mais il n'y a pas là simple tactique pastorale, d'ailleurs parfaitement justifiée. *Mediator Dei* exprime sur ce point une doctrine très importante, celle-là même que tout notre congrès veut approfondir et illustrer : il convient de distinguer mais non pas de séparer ou d'opposer vie spirituelle et

liturgie, piété profonde et célébration, sacrements et cérémonies, culte et sanctification, ascèse et sens du mystère.

Il faut reconnaître d'ailleurs que l'encyclique mélange souvent, pour les distinguer de la liturgie, des choses assez différentes : certaines pratiques sacramentelles, comme la confession fréquente; des méthodes spirituelles, comme l'examen de conscience ou les *Exercices* de saint Ignace; des dévotions collectives, comme les « mois », le Rosaire ou le Chemin de Croix.

Dans cette communication nous n'embrasserons pas tout cela, qui regarde à des titres divers le congrès entier. Je ne parlerai pas de la *dévotion* — acte ou vertu, elle est l'âme et le sommet de la vie liturgique qui sans elle n'est plus qu'une mécanique et une parade. Je ne parlerai pas non plus des *dévotions* en tant que pratiques privées ou légitimes préférences personnelles entre divers aspects de la piété, mais des *dévotions* comme exercices collectifs. C'est eux bien souvent que *Mediator Dei* défend contre une comparaison dépréciative avec la liturgie. Au point de vue pratique de la vie paroissiale c'est eux qui peuvent concurrencer les fonctions liturgiques ou, au contraire, être éliminés par elles. Et onze ans après *Mediator Dei*, l'Instruction du 3 septembre 1958, qui sur tant de points complète et précise cette encyclique, a clarifié pour nous la notion des *pia exercitia* en les distinguant, parmi les actions sacrées, des *actions liturgiques* proprement dites.

\*  
\*\*

Cette instruction ne définit pas en eux-mêmes les *pia exercitia*. Après avoir défini les actions liturgiques, elle dit seulement : « Les autres actions sacrées, qui sont accomplies soit dans l'église, soit au dehors, même si le prêtre y est présent ou les préside, sont appelées *pia exercitia*. » Remarquez que cette présentation est loin d'être négative. Elle est beaucoup plus favorable aux *pia exercitia* que certains cérémoniaires qui considéraient les « para-liturgies », lorsqu'on commença d'en parler, comme de pures démonstrations pédagogiques à exclure du lieu saint. On nous dit ici d'abord que ces *pia exercitia* appartiennent au domaine des *actions sacrées*, ce qui les met bien au-dessus d'une simple réunion de catéchèse;

ensuite qu'ils peuvent se célébrer dans l'église; enfin que le prêtre peut les présider, c'est-à-dire en être le célébrant principal.

En revenant à la définition des actions liturgiques nous allons voir en quoi les *pia exercitia* en diffèrent et leur sont inférieurs : infériorité que *Mediator Dei* n'a pas manqué d'affirmer à maintes reprises.

Les actions liturgiques sont accomplies par « institution du Christ ou de l'Église ». Les *pia exercitia* ne sont certainement pas institués par le Christ, à la différence du sacrifice eucharistique et des sacrements qui, selon la doctrine de *Mediator Dei* (§§ 3, 167, 200), constituent l'étoffe même de la liturgie; ils ne sont pas non plus institués par l'Église; mais ils doivent être contrôlés par elle, en étant au moins approuvés par l'Ordinaire du lieu. Dans le cas de grandes dévotions comme le Rosaire ou le Chemin de Croix, cette approbation est si universelle et a été si fréquemment répétée qu'elle leur donne une valeur hors pair. Néanmoins elle ne constitue pas une « institution » et ne les met pas à égalité avec la plus petite « action liturgique » véritable. Ce qui n'exclut pas, bien entendu, qu'un jour l'Église prenne à son compte telle ou telle célébration d'origine locale et dévotionnelle et l'institue comme un rite liturgique : il en a été ainsi avec la procession de la Fête-Dieu, ou la rénovation des engagements baptismaux.

Les actions liturgiques sont, en outre, accomplies « selon les livres liturgiques approuvés par le Saint-Siège ». Les *pia exercitia* jouissent d'une grande liberté dans leur contenu et leur déroulement, et nous verrons que c'est là pour eux à la fois avantage et faiblesse; ils peuvent aussi utiliser des éléments empruntés à la liturgie, mais en jouissant d'une totale liberté dans leur agencement et leur présentation, notamment en ce qui concerne la langue.

Les actions liturgiques sont accomplies « par les personnes qui y sont légitimement députées ». Même si un prêtre préside une dévotion collective ou une para-liturgie, il n'y est député que par son zèle pastoral, puisque c'est là une action sacrée de caractère libre et surérogatoire.

Enfin les actions liturgiques sont accomplies « pour rendre le culte qui leur est dû à Dieu, aux saints et aux bienheureux ». Cette dernière note pourrait appartenir aussi aux

*pia exercitia*, car leur but n'est pas seulement la sanctification des participants; eux aussi visent à rendre un culte. Mais ce culte n'est pas *dû* au sens strict de ce terme.

\*  
\*\*

Jusqu'ici, j'ai employé le terme intraduisible de *pia exercitia*. Qu'est-ce qu'il englobe au juste? Principalement deux catégories d'actions sacrées, semble-t-il. Les dévotions classiques, mais aussi ce que nous appelons para-liturgies ou célébrations de la parole. Juridiquement, ces deux catégories sont également étrangères à celle des actions liturgiques. Mais par leur contenu objectif et par les réactions psychologiques qu'elles engendrent chez les fidèles, elles diffèrent profondément l'une de l'autre.

Les dévotions classiques nous apparaissent comme très éloignées de la liturgie. Elles ne possèdent ni son efficacité, bien sûr, ni son actualité. L'affectation à Marie du mois de mai, à Joseph du mois de mars peuvent paraître à certaines personnes pieuses être d'institution ecclésiastique sinon divine, elle ne peut se comparer à l'actualité, marquée par l'*Hodie* des textes, que possèdent les fêtes liturgiques, du moins celles qui commémorent un événement concret et déterminé. Elles sont trop souvent peu œcuméniques parce que peu bibliques : elles présentent un caractère très accentué de dévotion latinisante, sinon italienne, et de contre-réforme.

Les jeunes en particulier les trouvent souvent peu attirantes à cause de leur orientation anthropocentrique, parfois même intéressée. Il n'est pas sûr qu'à l'heure actuelle l'octroi d'indulgences aux dévotions, alors qu'on n'en accorde aucune à la liturgie, leur amène beaucoup de clients. Ce même anthropocentrisme, dans lequel on tombe presque forcément lorsqu'on reste étranger à la Bible, aboutit à une pauvreté dans les thèmes et les symboles qui cherche une compensation dans la répétition surabondante et fastidieuse des mêmes éléments : qu'il s'agisse de renouveler le même exercice neuf jours, ou trente jours, ou neuf mois de suite, ou qu'il s'agisse de redire d'affilée cinquante fois la même formule.

Si les dévotions classiques sont en défaveur là surtout où le renouveau liturgique est vigoureux, on ne peut accepter que leur disparition soit inéluctable ni souhaitable et que la

liturgie se suffise à elle-même. Le caractère universel, officiel, hiératique de la liturgie, qui fait pour une part sa grandeur et qui est lié à son efficacité, à son lien immédiat avec le sacerdoce du Christ, ont pour revers une certaine froideur, une certaine raideur inévitables. Son langage biblique et mystérique — sans même parler de sa langue — requiert une initiation. Son théocentrisme essentiel contribue lui-même à la rendre lointaine au chrétien peu formé, qui sera toujours plus facilement attiré par l'évocation d'intérêts plus humains ou par une note plus sentimentale. Enfin la stricte réglementation à laquelle elle est soumise la contraint, par exemple, à une densité et à une rapidité souvent décourageantes pour l'attention.

\*  
\*\*

Il est donc souhaitable que d'autres actions sacrées ayant des centres d'intérêt plus accessibles facilitent la liaison avec la vie quotidienne. Au plan des communautés, et de la communauté paroissiale notamment, nous éprouvons le besoin d'avoir, hors de la liturgie, mais à son service et dans son rayonnement, des écoles de prière commune et cependant personnelle, des rassemblements plus libres et plus détendus où l'on apprenne, non par des conseils et des discours, mais par la pratique, par une pédagogie active, à écouter la Parole de Dieu, à prier et à chanter ensemble, à se taire ensemble et cependant chacun pour soi dans l'adoration et le recueillement.

Depuis quelques années les para-liturgies, qu'on préfère appeler aujourd'hui célébrations, semblent répondre à ce besoin. Il est certain que, bien conçues et bien réalisées, elles constituent une initiation précieuse à la célébration liturgique. Nous ne partageons plus l'illusion à laquelle cédait par exemple le cardinal Suhard dans son admirable instruction sur la liturgie quand il déclarait que pour pallier les difficultés de la liturgie il ne fallait pas se permettre de la modifier arbitrairement — ce qui reste toujours vrai! — mais organiser des célébrations missionnaires plus accessibles à l'homme de la rue. Il ne semble pas que « l'homme de la rue », déconcerté par la liturgie ou plutôt indifférent à toute célébration, sera davantage attiré par les célébrations para-

liturgiques. Celles-ci grouperont toujours moins de monde que les messes du dimanche ou les enterrements. Mais les chrétiens les plus assidus aux offices, voire les plus fervents, ont besoin de *pia exercitia* pour entrer plus profondément dans le mystère liturgique, et peut-être d'abord pour le considérer d'un œil moins habitué.

Essentiellement bibliques, les célébrations aident les fidèles à mieux comprendre et assimiler la Parole de Dieu. Elles ont sur la liturgie proprement dite, outre l'emploi de la langue courante, cette supériorité de permettre des agencements plus méthodiques, où les textes, les chants, les monitions, l'homélie s'éclairent, se répondent, se complètent mutuellement. Elles permettent l'introduction de longs silences, impossibles à ménager dans la liturgie actuelle. N'étant imposées ni par des lois, ni par des usages, parfois aussi tyranniques, elles ne risquent pas de s'user par la répétition : on peut se contenter de les organiser seulement lorsque l'opportunité ou la nécessité s'en fait sentir. Et malgré cette liberté bienfaisante, si elles sont bien conçues elles s'inspirent des schémas fondamentaux de la liturgie, qu'elles mettent en valeur.

\*  
\*\*

Mais nous venons de supposer que les célébrations sont bien organisées, selon un schéma conforme aux lois fondamentales de la liturgie. Ce n'est peut-être pas toujours le cas. Beaucoup de prêtres d'ailleurs ne se sentiront pas les capacités ou ne trouveront pas le temps d'organiser de telles célébrations. Sans doute, pour répondre à des besoins communs à toutes les paroisses — communions solennelles, célébrations de Carême, Rogations — les commissions diocésaines pourront fournir au clergé des modèles ou même un cérémonial complet. Et cela atténuera déjà un des plus graves inconvénients de ces célébrations, celui que, plus ou moins sourdement, ressentent beaucoup de fidèles et qui les inquiète : leur diversité qui décèle une origine d'invention personnelle et sans garantie.

Si hiératique, voire inintelligible que soit la liturgie, elle inspire confiance. Sans même tomber dans une sorte de magie, le fidèle pressent qu'il s'agit d'une célébration qui non seulement le dépasse lui-même, mais dépasse la communauté pré-

sente et son président. A l'inverse, dans la célébration libre la plus pédagogique et la plus adaptée, le fidèle peut admirer les dons d'invention, d'organisation, de catéchèse de son pasteur. Il éprouve une certaine inquiétude, une insatisfaction. L'originalité même de la célébration le trouble. Où le mène-t-on ? Quelle valeur objective possède cette célébration inédite ? Je ne pense pas qu'un tel sentiment s'explique uniquement par la paresse et la routine. Il faut en tenir compte pour comprendre que les célébrations les plus parfaites, si elles sont créées pour la circonstance, risquent de ne jamais être populaires. J'ai souvent entendu dire, après d'excellentes célébrations de rénovation des engagements baptismaux, par exemple : c'était intéressant, mais c'était froid. On exprimait ainsi, maladroitement sans doute, ce sentiment sinon de frustration du moins de gratuité que cause la participation à une célébration libre.

Comment y remédier ? Je pense qu'on peut y remédier en partie par un retour aux dévotions classiques. Mais en éliminant, bien entendu, tous les griefs que nous avons signalés à leur sujet et en les faisant profiter de toutes les acquisitions des célébrations.

En retrouvant l'armature des dévotions classiques, les fidèles se sentent rassurés ; ils se rattachent à une tradition commune plus universelle, plus populaire. Le chemin de la croix et le rosaire, pour prendre les dévotions les plus répandues, ne sont pas si éloignées de la liturgie. Elles sont une mise en œuvre du mystère pascal. Elles nous font communier à ce qui est au cœur même de la liturgie, selon des méthodes concrètes et imagées qui ont fait leurs preuves. Rien ne nous empêche, au contraire, d'en ôter tous les éléments fastidieux ou vieillots, et de leur inoculer une sève plus biblique. On peut pratiquer la dévotion au Rosaire sans réciter d'affilée cinq dizaines de chapelets. On peut garder une ou deux dizaines, encadrées par des lectures bibliques bien choisies et bien proclamées, par des chants appropriés, par une homélie sérieuse et renouvelée, par des temps de silence qui permettent vraiment d'assimiler les mystères. Et on peut réciter les *Ave Maria* avec un ensemble, un rythme ordonné et pacifiant qui en fasse une vraie et belle psalmodie.

Le Chemin de la Croix consiste dans une méditation des étapes du mystère rédempteur, considérées de la façon la plus

concrète et parcourues à la manière d'un pèlerinage. La détermination des quatorze stations n'a rien d'obligatoire et la piété de nos fidèles préférera sans aucun doute à des anecdotes plus ou moins légendaires un texte authentique et inspiré. Rien n'oblige non plus à chanter inlassablement à chaque station la même strophe du *Stabat mater*.

Le salut du Saint-Sacrement, sauf en quelques rares diocèses, jouit d'une totale liberté de composition pour ce qui précède la partie proprement liturgique, décrite au Rituel : la bénédiction et la reposition du Saint-Sacrement. Auparavant, on peut devant l'ostensoir ou le ciboire faire alterner les lectures bibliques — qui demandent évidemment un choix particulièrement soigné —, les prières dialoguées, les chants populaires, la méditation à haute voix et surtout le silence, qui est nécessaire à l'adoration profonde.

Mais ici nous touchons un autre point. Celui de la rencontre entre célébration libre et action liturgique. Nous en avons un cas privilégié avec les célébrations de la pénitence. Elles comportent une partie laissée à l'invention : lectures bibliques, prédications, chants de pénitence, examen de conscience à haute voix; une partie plus proprement liturgique qui se relie facilement à la précédente : récitation, après les commentaires adéquats, du *Confiteor*, de l'acte de contrition, de la prière *Passio Domini*; enfin une partie proprement liturgique parce que sacramentelle (bien que strictement secrète) : l'accusation des fautes et l'absolution. Ici nous avons une célébration liturgique authentique, mais qui bénéficie de toute une préparation pédagogique qui la met en valeur.

\*  
\* \*

Ainsi s'éclairent et se confirment réciproquement l'effort librement déployé du *pium exercitium* et l'authenticité garantie par l'Église de l'action liturgique. Certes, l'article premier de l'Instruction du 3 septembre 1958 qui les distingue et que je citais en commençant, interdit formellement de les confondre et de les mélanger. Mais ils n'interdisent nullement de les faire se succéder de telle manière que le *pium exercitium* serve de préparation à l'action liturgique, que l'action liturgique vienne comme couronner et sceller le *pium exercitium*. Ou encore le *pium exercitium* pourra s'incorporer des

éléments liturgiques, appartenant à l'ordre des sacramentaux, tels que l'emploi de l'eau bénite, de l'encens, le baisement du livre ou de l'autel, les processions diverses, qui ont toujours été autorisés dans les dévotions les plus classiques, et en font d'excellents commentaires et acheminements dont les fidèles profiteront lorsqu'ils participeront aux actions liturgiques.

C'est dans cette voie, croyons-nous, que les dévotions pourront se renouveler et en même temps préparer les fidèles à profiter plus profondément et plus personnellement de la liturgie. C'est dans cette voie aussi que peut s'amorcer un renouvellement et un enrichissement de la liturgie elle-même. Nous l'avons déjà signalé : bien des fonctions liturgiques ont commencé par être des dévotions. Si nous maintenons une cloison étanche entre liturgie et dévotions, les dévotions risquent d'être de plus en plus dévitalisées et anémiées; la liturgie de devenir de plus en plus escarpée et lointaine. Le renouveau liturgique ne sera véritablement vivant et fécond, il ne représentera un véritable renouvellement que si dévotions et liturgie, sans se confondre ni se combattre, réagissent l'une sur l'autre, si bien que l'influence de la liturgie rende les dévotions plus vigoureuses et plus théocentriques, si les dévotions aident à réintroduire la liturgie dans la vie des fidèles.

A.-M. ROGUET.